

Modification du PLU

Dossier d' Approbation

3.2.1 - Règlement graphique en cours

Liste des emplacements réservés

Numéro des emplacements	Désignation de la réservation	Collectivité ou service bénéficiaire	Surface approximative en m ²
Ouvrages publics, installations d'intérêt général et aménagements paysagers -----			
1	Espaces verts pouvant accueillir des installations légères de loisirs	Commune	7242 m ²
2	Extension de la station d'épuration	Commune	3317 m ²
3	Extension du pôle d'équipements sportifs/récréatifs	Commune	25 043 m ²
Voirie, cheminements -----			
4	Elargissement de la rue des Ajoncs côté Nord	Commune	571 m ²
5	Elargissement de la rue des Ajoncs côté Sud	Commune	587 m ²
6	Liaison douce le long de la RD 56 (liaison bourg-étang de La Clérissière)	Commune	705 m ²
7	Liaison douce le long de la RD 56 (liaison bourg-étang de La Clérissière)	Commune	1522 m ²
8	Liaison douce entre l'Egrenière et le pont de La Robertière	Commune	3204 m ²
9	Liaison douce le long du Chaudry (liaison Egrenière-étang de La Clérissière)	Commune	3835 m ²
10	Liaison douce entre Le Bois Joly et La Pavagère	Commune	165 m ²
11	Liaison routière Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - A83	Département	17626 m ²











